

son. Les différents problèmes dont l'homme s'enorgueillit, auxquels s'attaque son activité, qu'il cherche à résoudre ne sont encore que dans l'embryon. L'électricité, le magnétisme, l'hypnotisme, la télépathie sont autant d'inconnus que l'homme creuse, autant de phénomènes qu'il constate mais dont la cause lui échappe et dont il n'a point par conséquent la science. Or ces connaissances sont dans l'ordre du pouvoir naturel de l'homme, se meuvent dans le cercle de son action ; il a le droit de les porter à leur terme, et le monde doit devoir durer tant que ce champ nouveau ouvert par Dieu à l'activité de l'homme ne sera point complètement exploré. Dieu l'a donné à l'homme pour l'exploiter, et il ne semble pas qu'il soit dans la providence divine de l'arrêter à moitié chemin. Il est vrai, ajoutait le Souverain-Pontife, que l'activité humaine a depuis quelques années un tel regain d'activité, qu'elle marche à la conquête du monde physique avec tant d'intensité, que les progrès faits depuis vingt siècles ne peuvent pas se comparer à ceux faits dans les trente dernières années. Mais sur ce terrain nous sommes à la merci du Seigneur qui peut encore ouvrir de nouvelles ressources à l'activité humaine, mettre à sa disposition des forces qu'il ne connaît pas encore, et c'est précisément ce qui montre l'inanité des efforts de l'homme qui tient tout de Dieu et cependant prétend se passer de lui.

Ces réflexions de Pie X m'ont paru un excellent commentaire à un passage de sa première encyclique et c'est pourquoi j'ai voulu les rapporter.

— On a fait beaucoup de bruit en France d'un entrefilet de l'*Osservatore Romano* qui disait en substance que les bénédictions que le Souverain-Pontife donnait aux personnes qui lui en faisaient la demande, n'étaient nullement une approbation de la personne pour laquelle on la demandait, ou de l'œuvre sur laquelle elle descendait. Vraiment il n'était point nécessaire d'un pareil avis. Tous les jours la bénédiction pontificale tombe sur de bons chrétiens et sur d'autres, elle féconde des œuvres qui sont excellentes et implore les faveurs du ciel sur d'autres qui le sont moins, mais peuvent, grâce à cette rosée céleste, devenir meilleures. La bénédiction pontificale est comme le soleil du bon Dieu, qui éclaire tous ceux qui ne se mettent pas volontairement à l'ombre. Et personne ne voudrait rendre ce soleil responsable des crimes qu'il éclaire. Malheureusement l'esprit dénature les choses les plus simples, et on a voulu détourner cet entrefilet de sa véritable portée en le faisant tomber uniquement